Commune de
WISQUES

REUNION DE CONSEIL
Du jeudi 23 juillet 2026
18Heures30

COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : EVRARD Bernard
Absents Excusés : FONTAINE Audrey
Présent en visio : CHALLON Thierry
Présents : CLABAUT Romuald, MURRAY Raphaël, QUEVAL Isabelle, GHIDOSSI Nathalie, LEHOUX Antoine, EVRARD Bernard, LENGAIGNE Geneviève, CHEVREAU Éric, LAMBRETH Danièle.

1. Compte rendu de la réunion du 29 juin 2026

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 29 juin 2026.

2. Centre aéré avec la commune de Saint Martin lez Tatinghem : choix de la saison prise en charge partiellement par la commune :

Lors du dernier conseil, celui-ci a accepté de prendre en charge une semaine de centre aéré en dehors des vacances d'été au choix des demandeurs. Cependant, après contact avec les services de Saint Martin lez Tatinghem, il n'est pas possible de procéder ainsi : nous devons choisir une période. La plus fréquentée par les jeunes Wisquois est celle des vacances de printemps. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette période pour la participation à la prise en charge du centre aéré des jeunes Wisquois.

3. Vote des taxes : la hausse de 1 % validée en Conseil invalidé

Le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu de la Sous-Préfecture un recommandé rappelant qu'il n'était pas possible de recevoir l'augmentation de 1 % des taux des taxes locales étant donné que la délibération n'est pas parvenue dans les délais impartis. Pour 2026, les taux resteront inchangés et identiques à ceux de 2025.

4. Travaux sur le logement communal (isolation, insert pellet, changement des fenêtres de la cave, volet défectueux et cassé)

Le Maire informe le Conseil Municipal des différents devis établis pour des travaux dans le logement communal.
En ce qui concerne l'isolation, le Maire indique avoir revu la quantité de murs à isoler par l'intérieur de façon à préserver le cachet du bâti ancien. Trois sociétés ont été sollicitées pour établir les devis :

→ *Dupuis et associés de Saint Omer*
→ *Demol de QUELMES*
→ *Carbonnier et Méteyer de Saint Martin lez Tatinghem*

Les peintures réalisées par l'APRT s'effectuant en novembre/décembre 2026, les travaux d'isolation doivent avoir lieu en septembre/octobre de la même année. La première entreprise ne peut pas répondre au marché avant fin février.
En étudiant les devis des deux autres, le Conseil retient celui de l'entreprise DEMOL pour un montant de 9761,82€.

L'entreprise chargée de déplacer les radiateurs et les prise de courant est Colliez Jacques à Lumbres pour un montant maximum de 1000 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le devis et engager les travaux d'isolation nécessaire.

Concernant les changements des soupiraux qui sont en très mauvais état, quatre devis ont été proposés par les entreprises :
→ DEMOL de QUELMES
→ SARL Chef de FAUQUEMBERGUES.
→ Art et fenêtre de Wizernes
→ TRYBA de Arques

Après avoir étudié les devis, le Conseil choisit à l'unanimité l'entreprise DEMOL pour la pose des nouveaux soupiraux pour un montant de 1 957.92 €

Enfin, concernant le changement du volet roulant situé côté nord, trois devis ont été réalisés par :
→ Art et fenêtres de Wizernes
→ Demol de QUELMES
→ SARL Chef de Fauquembergues

Différentes propositions de manœuvre du volet ont été formulées : manuel (sangle ou manivelle), solaire ou filaire.

Après discussion, le Conseil valide la pose d'un volet à treuil par l'entreprise SARL CHEF pour un montant de 596,94€.

Pour finir, le Maire expose deux devis pour des poêles et inserts à pellet en guise d'information : le séjour étant difficile à chauffer, l'idée de ce type de chauffage supplémentaire a été soulevée. La décision d'installer ce type de matériel sera délibérée au prochain conseil.

5. ***Questions diverses***

→ A titre d'information et pour éviter la propagation de rumeurs infondées, le Maire a souhaité porter à la connaissance du Conseil Municipal des soucis rencontrés par les Sœurs de l'Abbaye Notre Dame avec une ancienne stagiaire qui a été accueillie dans leurs murs de septembre 2021 à mars 2022. Sachant que cette dernière publie des vidéos sur les réseaux sociaux et distille des informations jugées diffamantes par l'Abbaye, l'affaire se judiciarise.

→ Le Maire propose l'idée qu'une journée consacrée au nettoyage du cimetière par les habitants soit instituée. Pour information, une prestation réalisée par un organisme de réinsertion professionnelle coûterait à la Commune environ 1000 €. Le Maire propose le samedi 12 septembre 2026 de 8h30 à 12h. Un petit déjeuner serait servi dans la salle du conseil avant l'opération. Le Conseil approuve à l'unanimité l'idée de cette journée qui permet de créer du lien entre les habitants.

Wisques, le 27 juillet 2026

Romuald CLABAUT

Le Maire,

MAIRIE DE WISQUES
P-de-C